



Residence, separation, passeport

Par **saly80**, le **18/07/2009** à **12:40**

Bonjour,

je suis une marocaine mariée a un marocain naturalisé en aout 2009 je termine mais 3 ans d entree en france et de vie commune.

je devais demander la carte de residence, mais mon mari m a pris mon passeport. je suis actuellement au maroc mais je garde la carte de sejour. j ai un enfant de lui.

je voulais savoir est ce que j ai le droit a la carte de residence j ai vu que avec un nationalité francaise de l enfant et 3 cartes sejours j ai le droit a la residence .